

MOBILISER ET AGIR ENSEMBLE

STAGIAIRES À TEMPS COMPLET, INTRA BLOQUÉ, CELA SUFFIT !

Le mouvement intra va être complètement asphyxié cette année. En effet, le Rectorat a pris, sans concertation, la décision de **bloquer 802 postes** afin d'y affecter à temps plein à la rentrée 2014 les stagiaires recrutés au titre du concours anticipé du CAPES (2013-2).

Cette mesure est inacceptable car :

- des stagiaires continuent d'être utilisés comme des moyens d'enseignement à part entière, et sont privés de la décharge d'un mi-temps qui est accordée aux lauréats des CAPES, CAPET et agrégations des sessions dites renouvelées, au motif qu'ils ont appris le métier sur le tas en étant recrutés durant cette année comme contractuels !

- la soustraction de postes fixes du mouvement intra pour les affecter à temps plein entraîne le blocage de celui-ci, la multiplication des affectations sur des compléments de service et les zones de remplacement pour l'ensemble des personnels

D'autre part, en raison d'une crise de recrutement qui s'aggrave, du fait de l'absence de mesures pour revaloriser nos carrières et nos métiers, et des conditions déplorables imposées aux admissibles sommés durant la même année de préparer les épreuves d'admission, de réaliser le master 2 et d'assumer un service en responsabilité sans formation préalable, **le volume de postes bloqués excède le nombre de stagiaires que l'académie accueillera réellement à la rentrée 2014**. Dans les disciplines dont les résultats sont déjà connus, 50 % des postes sont déjà perdus en mathématiques, 40% en arts plastiques... Ainsi 144 postes en mathématiques sont bloqués alors qu'il n'y a que 144 lauréats pour toute l'Île-de-France dans cette discipline. De même, 37 postes bloqués en arts plastiques pour 40 lauréats.

Disciplines	Postes bloqués 2014	Postes vacants avant blocage 2014	Postes offerts au mouvement 2014	entrants 2014 + mcs	Indicateur de tension
Éducation (CE, CPE)	32	80	48	99	-51
Philosophie	13	13	0	23	-23
Lettres classiques	22	89	67	31	36
Lettres modernes	148	266	118	320	-202
Allemand		35	35	44	-9
Anglais	115	214	99	302	-203
Arabe		1	1	1	0
Espagnol	43	95	52	117	-65
Italien	1	1	0	14	-14
Russe		2	2	0	2
Histoire-géo	84	189	105	259	-154
SES	27	36	9	38	-29
Mathématiques	149	324	175	340	-165
Technologie	3	59	56	39	17
Physique-Chimie	15	76	61	119	-58
Physique élec. Appliquée		3	3	1	2
SVT	27	88	61	96	-35
Education musicale	16	29	13	31	-18
Arts plastiques	37	47	10	68	-58
SII AC	2	7	5	2	3
SII EE	4	7	3	6	-3
SII SIN	5	10	5	3	2
SII ING ME	5	11	6	3	3
Arts appliqués	3	4	1	4	-3
Biochimie biologie	4	9	5	12	-7
Biotechnologie			0	1	-1
STMS	4	4	0	12	-12
Tech Hosp			0		0
Eco Ge Com	9	21	12	19	-7
Eco Ge Fin	5	17	12	8	4
Eco Ge Mk	9	13	4	15	-11
SERV A2C		2	2		2
Tourisme			0		0
	802	1849	1047	2101	-1054

Salaires et indemnités en baisse pour les stagiaires et les tuteurs

En août 2013, V. Peillon a réduit de 20% la rémunération des stagiaires lauréats des concours 2014.

Dans les fiches de préparation de la rentrée 2014 envoyées au Recteur, on y apprend que **l'indemnité de tuteur diminue de 2000 à 1250 euros annuels**, voire 950 euros si le stagiaire est ex-contractuel avec plus d'un an et demi d'exercice sur les trois dernières années.

La section académique appelle toutes les sections d'établissement à signer et faire signer la pétition ci-joint pour exiger :

- que tous les stagiaires bénéficient d'une décharge de service
- qu'ils soient affectés sur des blocs de moyens provisoires et que les postes soient débloqués pour rétablir la fluidité du mouvement intra
- que les créations de postes empêchées par le poids excessif des heures supplémentaires soient mises en œuvre.

Elle doit remonter, signée les plus massivement possible, rapidement, compte tenu du calendrier des affectations des stagiaires et des titulaires. Les commissions d'affectation du mouvement intra ont en effet lieu du 11 au 13 juin.